

10 décembre 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle portant sur le budget dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le dix décembre deux-mille-douze (10 décembre 2012) à dix-neuf heures trente (19 h 30) heure à laquelle étaient présents et formant quorum :

MME	La conseillère Nadia Masse
MM	Le conseiller Claude Nantel
	Le conseiller Robert Bergeron
	Le conseiller Patrice Charrette
	Le conseiller Michel Lefebvre
	Le conseiller Claude Labonté

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 3 décembre 2012.

3. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

4. **RÉS. 345.12.2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ADOPTION DU BUDGET
10 DÉCEMBRE 2012
À 19 H 30**

1. **Prière / Moment de réflexion**
2. **Présences**
3. **Ouverture de la séance**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Allocution du maire**
6. **Période de questions et réponses**
7. **Affaires nouvelles**
 - 7.1. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013;
 - 7.2. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015;



8. **Règlement et avis de motion**
9. **Période de questions et réponses**
10. **Levée de la séance extraordinaire**

Adoptée

5. ALLOCUTION DU MAIRE

Le maire fait la lecture de son allocution en rapport avec les prévisions budgétaires 2013 :

Nous sommes à la dernière année de notre second mandat donc au huitième budget de notre administration. Un nombre impressionnant de projets ont été réalisés au cours des sept dernières années et plusieurs au cours de 2012. J'ai d'ailleurs souligné les principales réalisations 2012 dans mon rapport sur la situation financière publié dans *l'Info municipale* du 6 décembre dernier. Dans le cadre de cette planification et de ces prévisions budgétaires, il sera notamment question des principaux dossiers suivants à venir en 2013 et après:

- **Plan de revitalisation du noyau villageois** : suite à la réalisation des travaux de contournement octroyés par le ministère des Transports du Québec (MTQ), le noyau villageois fera l'objet de rénovations majeures dans le cadre du même appel d'offres. Ces travaux devraient être complétés en 2013. La signalisation fera l'objet d'une attention particulière par la Municipalité et une enseigne annonçant Labelle et ses nombreux commerces sera installée à l'entrée Sud.
- **Plan d'action du Village-relais** : Pour minimiser l'impact du contournement, poursuite des objectifs et actions pour maintenir notre statut de Village-relais.
- **Relocalisation du kiosque d'information touristique** : Construction d'un nouveau kiosque touristique au parc René-Lévesque face à l'entrée centrale.
- **Plan d'action pour la diversification économique** : qui comprend le plan d'ensemble du parc des Cheminots, suite au dépôt du plan d'affaires et la recherche d'investisseurs pour mener à bien notre projet en collaboration avec le CLD. Des mesures ont été adoptées pour favoriser l'implantation de commerces d'alimentation moyenne ou grande surface et d'hébergement.
- **Plan de renouvellement des infrastructures routières** : en cours de réalisation et planification des travaux à réaliser au cours des prochaines années. Ces travaux pourront être financés en partie par le fonds carrières et sablières.
- **Possibilité de relocalisation du garage municipal** : Le garage municipal ne répondant plus aux besoins de la Municipalité, sa relocalisation sera évaluée.
- **Environnement** : plusieurs dossiers seront traités en cours d'année dont la protection des rives, la surveillance des installations septiques, le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs ainsi que la mise en place de mesures pour réduire l'utilisation des sels de voirie.
- **Tourisme, loisirs et famille** : réalisation de certaines actions suite à l'adoption de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés.



BUDGET 2013

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0,6212 \$ à 0,6336 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux des taxes de services, pour leur part, demeurent assez stables, à part la taxe sur les matières résiduelles qui diminue de 15 %. Ainsi, de façon globale, le compte de taxes demeurera à peu près le même qu'en 2012 pour un grand nombre de contribuables.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets spéciaux, de même que divers supports financiers aux organismes communautaires qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.

Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

Administration

Ce budget prévoit la poursuite de la publication de *L'Info municipale*, très appréciée de la population et l'analyse des possibilités d'Internet haute vitesse dans certains secteurs de la Municipalité.

Les efforts réalisés par la Municipalité au cours des dernières années, afin d'aider au maintien de la clinique médicale à Labelle, et qui seront maintenus en 2013, auront porté leurs fruits. En effet, un nouveau médecin est entré en fonction récemment et deux autres pourraient arriver à Labelle en 2013.

Sécurité publique et protection incendie

Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2013, permettra, encore cette année, d'effectuer des visites de prévention à domicile par les pompiers, en conformité avec le schéma de couverture de risques et pour lesquelles nous avons reçu d'excellents commentaires de nos citoyens. Le Service continuera la réalisation de plans d'intervention pour les édifices publics et commerciaux.

Afin de faciliter l'accès aux propriétés lors de situations d'urgence, la Municipalité procédera à l'installation de numéros civiques en bordure des chemins. Ce projet qui s'échelonnera sur 2 ou 3 ans, débutera en 2013 avec le secteur du lac Labelle.

Le projet Œil de Lynx, qui vise à limiter les introductions par effraction dans les résidences, sera mis sur pied en collaboration avec la Sûreté du Québec. Une rencontre d'information à ce sujet aura lieu au printemps et toute l'information nécessaire sera publicisée.

Voirie municipale

Dans ce budget, des sommes ont été prévues pour l'amélioration des fossés, l'émondage, le rechargement de chemins, les trottoirs et le remplacement de certains ponceaux.

Précisons que s'ajoutent à ce budget de fonctionnement les investissements qui seront réalisés suivant le plan triennal d'immobilisations.

La Municipalité étudiera la possibilité de relocaliser le garage municipal afin que celui-ci rencontre davantage les besoins du Service des travaux publics pour les années à venir.



Aménagement et urbanisme

Le programme de revitalisation, relatif à la rénovation et la construction domiciliaire dans certaines zones qui prévoit un crédit de taxes, en étant à sa dernière année, un budget de 10 000 \$ a été octroyé pour assurer le paiement desdits crédits de taxes.

Environnement

En 2013, nous voulons continuer dans le même sens qu'entrepris depuis 2010, soit l'application des règlements sur la protection des rives, la surveillance des installations septiques et le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs.

Le financement de ce service se fait partiellement par la taxe sur l'environnement qui demeurera la même qu'en 2012, soit de 15 \$ par propriété.

Tourisme

Le projet de relocalisation du bureau d'accueil touristique dans le parc René-Lévesque est une des priorités du conseil et devrait se concrétiser en 2013 ou 2014.

Loisirs, culture et famille

Le budget 2013 tient compte des actions mises en place suite à l'adoption de la politique familiale, Municipalité amie des aînés. Ainsi, en plus des activités régulières, un programme de rattrapage scolaire pour nos adolescents, une participation financière à des cours de natation pour les enfants du pré-scolaire et une fête familiale seront mis sur pied. Les terrains de tennis seront également refaits grâce à une aide financière dans le cadre du pacte rural.

Le conseil envisage la possibilité de conclure une entente avec le parc du Mont-Tremblant afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et l'accès au parc sans frais.

Bibliothèque

Une augmentation substantielle de la collection de livres sera possible cette année afin de s'assurer que celle-ci demeure des plus intéressante pour nos citoyens. L'équipement de la bibliothèque sera également amélioré.

AUTRES SERVICES

Certains services sont traités distinctement en raison des particularités qui leur sont propres et du fait qu'ils font l'objet d'une taxe spécifique dédiée exclusivement à couvrir les dépenses d'opérations respectives de chacun de ces services. En voici les principaux :

Aqueduc

La tarification pour les services d'aqueduc reste la même qu'en 2012 soit cent-soixante-douze dollars (172 \$) par logement.

Pour le financement, une hausse moyenne de sept dollars (7 \$) sera appliquée aux utilisateurs en raison de l'augmentation du montant annuel requis en capital et intérêt pour assurer le remboursement des emprunts.



À noter que ce budget d'aqueduc comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'aqueduc.

L'équipe des travaux publics réalisera également, si une subvention nous est accordée à cet effet, le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Allard.

Égout

La tarification pour les services d'égout reste également la même qu'en 2012 soit cent-trente-deux dollars (132 \$).

Pour le financement, une baisse moyenne de trois dollars (3 \$) sera appliquée en raison de la diminution du montant annuel requis en capital et intérêt pour assurer le remboursement des emprunts.

Pour ce service aussi, le budget comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'égout.

Matières résiduelles

Ce service comprend la collecte et la disposition des résidus domestiques tout aussi bien que la collecte et la disposition des matières recyclables. À noter que ce service couvre aussi la récupération des matières dangereuses, des piles, des batteries en tous genres et des équipements électroniques directement au garage municipal. Notre bonne performance en ce qui concerne la récupération, nous a permis d'obtenir une ristourne intéressante qui nous permet de diminuer la taxe pour les matières résiduelles qui passe de 165 \$ à 141 \$, soit une diminution de 24 \$.

Il est donc très important de mentionner qu'il faut continuer à réduire l'enfouissement, car c'est payant pour nous et pour l'environnement. Utilisons nos bacs verts pour le recyclage, utilisons nos composteurs, utilisons nos écocentres pour valoriser nos matériaux de construction. À ce titre, veuillez noter que la disposition de matériaux au site de la RIDR à Rivière-Rouge est **gratuit** pour les citoyens de Labelle (équivalent d'une remorque 4' X 8'). Réduire l'enfouissement et augmenter notre récupération nous permettraient, encore cette année, de recevoir des redevances du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et réduiraient notre facture des matières résiduelles. La Municipalité vous invite donc à rapporter vos sapins de Noël dans la semaine du 7 janvier prochain afin qu'ils soient récupérés.

Les économies réalisées suite à notre bonne performance nous permettront également de mettre sur pied un programme de sensibilisation de la population (projet étudiant) sur l'importance du recyclage.

Sûreté du Québec

La facture de la Sûreté du Québec sera, pour 2013, de 372 500 \$ soit une augmentation de 16 293 \$. Répartie sur l'évaluation de l'ensemble des contribuables, le taux est fixé à 0,0948 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Taxe spéciale (service de la dette sur la valeur foncière à l'ensemble)

Cette taxe, établie à 0,0222 \$ du 100 \$ d'évaluation, sert au remboursement de règlements d'emprunt comprenant l'acquisition d'un camion 10 roues 2013 et d'équipements de déneigement (règlement numéro 2012-222), l'aide financière au Manoir Labellois (règlement numéro 2012-211), le remboursement d'une partie des travaux réalisés sur la rue du Collège en 2011 (règlement 2011-202), l'acquisition d'un camion auto-pompe (règlement 2009-170), le pavage de la rue du Collège



(règlement no. 66.2), des travaux au village et à la caserne (règlement no. 93-138), l'achat des camions incendie et benne en 2003 (règlement no. 2003-78 et 2003-79). Pour 2013, le montant à rembourser totalise 85 578 \$.

On retrouvera au service de la dette les remboursements annuels des autres emprunts contractés par la Municipalité. Ainsi, tous les règlements d'emprunt de secteurs s'y retrouvent. Au niveau des dépenses de remboursement d'emprunt se retrouvent à ces postes les versements relatifs aux emprunts pour les véhicules tels que planifiés par le fonds de renouvellement des véhicules et qui sont financés à l'intérieur même du budget général.

LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au niveau des investissements, plus de 405 500 \$ d'immobilisations sont prévus pour l'année 2013 et se répartissent principalement de la façon suivante :

- Amélioration du réaménagement du boul. du Curé-Labelle et signalisation suite au contournement;
- Réparation majeure des terrains de tennis;
- Réfection de trottoirs;
- Affichage des numéros civiques dans le secteur du lac Labelle;
- Étude pour la construction d'un nouveau bureau d'accueil touristique
- Remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Allard.

D'autres projets pourront aussi être réalisés suivant les opportunités qui se présenteront, les subventions disponibles et les partenariats toujours possibles.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

À titre d'exemple, l'augmentation du compte de taxe d'une résidence, avec tous les services, d'une valeur de cent-quatre-vingt-mille dollars (180 000 \$) augmentera de 7 \$ et une propriété identique sans les services, de 1 \$.

Vous trouverez, accompagnant votre compte de taxe, un document explicatif plus détaillé des taux de taxes 2013, comme nous le faisons depuis quelques années.

L'ensemble des documents relatifs à la présente séance du conseil sera, en outre, présentés et disponibles sur notre site Internet.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2013. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Pour terminer, j'aimerais dire que les membres de mon conseil et moi-même sommes très fiers du bilan de ces sept années. Je crois que Labelle a les atouts pour diversifier son économie et que nous sommes vigilants à escorter les différents promoteurs qui veulent faire des affaires dans notre municipalité. Notre volonté est d'assurer aux contribuables labellois une qualité de vie à la hauteur de leurs attentes et des services de qualités à un coût des plus raisonnables.

Le maire, Gilbert Brassard

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES



7.1

RÉS. 346.12.2012 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
 APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 résumées comme suit :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
	Prévisions 2013	Prévisions 2012	Variation
Revenus			
Taxes	4 215 664 \$	3 966 888 \$	248 776 \$
Paiement tenant lieu de taxes	128 129 \$	128 129 \$	0 \$
Autres revenus de sources locales	372 753 \$	326 360 \$	46 393 \$
Transferts gouvernementaux	488 979 \$	349 602 \$	139 377 \$
Total des revenus	5 205 525 \$	4 770 979 \$	434 546 \$
Revenus			

Dépenses			
Administration générale	830 017 \$	783 167 \$	46 850 \$
Sécurité publique	600 528 \$	566 941 \$	33 587 \$
Transport	1 234 653 \$	985 375 \$	249 278 \$
Hygiène du milieu	662 972 \$	640 277 \$	22 695 \$
Santé et bien-être	10 000 \$	2 500 \$	7 500 \$
Urbanisme et développement	299 717 \$	297 164 \$	2 553 \$
Loisirs et culture	764 948 \$	688 873 \$	76 075 \$
Frais de financement	169 705 \$	183 327 \$	(13 622 \$)
Total des dépenses	4 572 540 \$	4 147 624 \$	424 916 \$
Autres activités financières	425 286 \$	424 950 \$	336 \$
Excédent des activités financières avant affectations	207 699 \$	198 405 \$	9 294 \$
Affectations			
aux activités d'investissement	52 160 \$	0 \$	52 160 \$
au surplus accumulé non affecté	(46 130 \$)	0 \$	(46 130 \$)
au fonds réservé - développement	151 517 \$	181 329 \$	(29 812 \$)
au fonds de roulement	50 152 \$	17 076 \$	33 076 \$
Total des affectations	207 699 \$	198 405 \$	9 294 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	0 \$



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS			
	Prévisions 2013	Prévisions 2012	Variation
Dépenses d'immobilisation			
Administration générale	6 800 \$		6 800 \$
Sécurité publique	16 800 \$		16 800 \$
Transports	130 000 \$	50 000 \$	80 000 \$
Hygiène du milieu	117 950 \$	111 234 \$	6 716 \$
Urbanisme et développement	15 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Loisirs et culture	119 010 \$		119 010 \$
Total dépenses d'immobilisation	405 560 \$	166 234 \$	239 326 \$
Financement			
Emprunt à long terme	112 300 \$		112 300 \$
Affectation activités de fonctionnement	52 160 \$		52 160 \$
Affectation fonds réservés	52 285 \$	116 234 \$	(63 949 \$)
Affectation fonds non réservés	103 300 \$		103 300 \$
Financement par le pacte rural	85 515 \$		85 515 \$
Financement par la taxe d'accise		50 000 \$	(50 000 \$)
Total du financement	405 560 \$	166 234 \$	239 326 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	- \$

Taux de la taxation générale au 100\$ d'évaluation	Taux 2013	Taux 2012	Variation
Taxe générale (résidentielle)	0.6336 \$	0.6212 \$	0.0124 \$
Taxe générale Service de la dette	0.0222 \$	0.0234 \$	(0.0012 \$)
Taxe de la Sûreté du Québec	0.0948 \$	0.0925 \$	0.0023 \$
Total	0.7506 \$	0.7371 \$	0.0135 \$

Que la secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Claire Coulombe, soit autorisée à transmettre lesdites prévisions budgétaires au ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire et de signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle, tout document requis.

Adoptée

7.2 RÉS. 347.12.2012 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
 APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 se résumant comme suit:



Service	Description	2013	2014	2015
Administration				
	Ordinateurs	6 800 \$	3 500 \$	3 500 \$
	Parc des Cheminots			150 000 \$
Incendie				
	Panneau d'adresse pour secteur rural	16 800 \$	18 000 \$	20 200 \$
Travaux publics				
	Aménagement boul. du Curé-Labelle	100 000 \$		
	Garage municipal		600 000 \$	
	Réfection d'asphalte - chemin Brousseau		520 000 \$	
	Réfection d'asphalte - rue Nantel			460 800 \$
	Réfection de trottoir	30 000 \$		
Hygiène du milieu				
	Air climatisé à l'usine d'eau potable	1 800 \$		
	Débouchoir industriel	3 850 \$		
	Aqueduc rue Allard	112 300 \$		
Urbanisme et développement				
	Bureau d'accueil touristique	15 000 \$	200 000 \$	
Loisirs et culture				
	Réfection des terrains de tennis	92 500 \$		
	Abreuvoir pour les parcs	12 000 \$		
	Aménagement de sentier	12 650 \$		
	Équipement informatique	1 860 \$		
	Total	405 560 \$	1 341 500 \$	634 500 \$

Adoptée

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

10. RÉS. 348.12.2012 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
 APPUYÉE par le conseiller Claude Labonté
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19h56.

Adoptée

_____(signature)_____
 Gilbert Brassard
 Maire

_____(signature)_____
 Claire Coulombe
 Secrétaire-trésorière/ directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____(signature)_____
 Gilbert Brassard
 Maire